

TECHNOLOGIES

Pourquoi la fibre se déploie moins vite dans la Somme

PICARDIE L'Arcep, l'autorité de régulation des communications électroniques, vient de publier une carte interactive du déploiement de la fibre optique. Contrairement à l'Oise et surtout à l'Aisne, l'un des départements les plus fibrés de France, la Somme affiche en apparence un certain retard. Explications.

FABRICE JULIEN

Toujours pas de fibre alors que ça fait plus de 18 mois qu'on nous l'annonce, c'est compliqué quand on télétravaille. » À Beauval, près de Doullens, Christine Bailluet s'impatiente. Elle a eu beau changer trois fois d'opérateur, le problème est toujours le même : une mauvaise connexion en raison de lignes vétustes, et une fibre qui n'arrive pas. Comme elle, de nombreux Picards ont réagi sur notre page facebook pour déplorer ces retards, ce qui est particulièrement vrai dans la Somme, si l'on en croit les données publiées par l'Arcep, l'autorité de régulation des communications électroniques. Ainsi, en dehors des zones urbaines situées peu ou prou le long de la vallée de la Somme, et des villes d'Abbeville et Amiens, le département semble accuser un certain retard par rapport à ses voisins picards concernant le déploiement de la fibre.

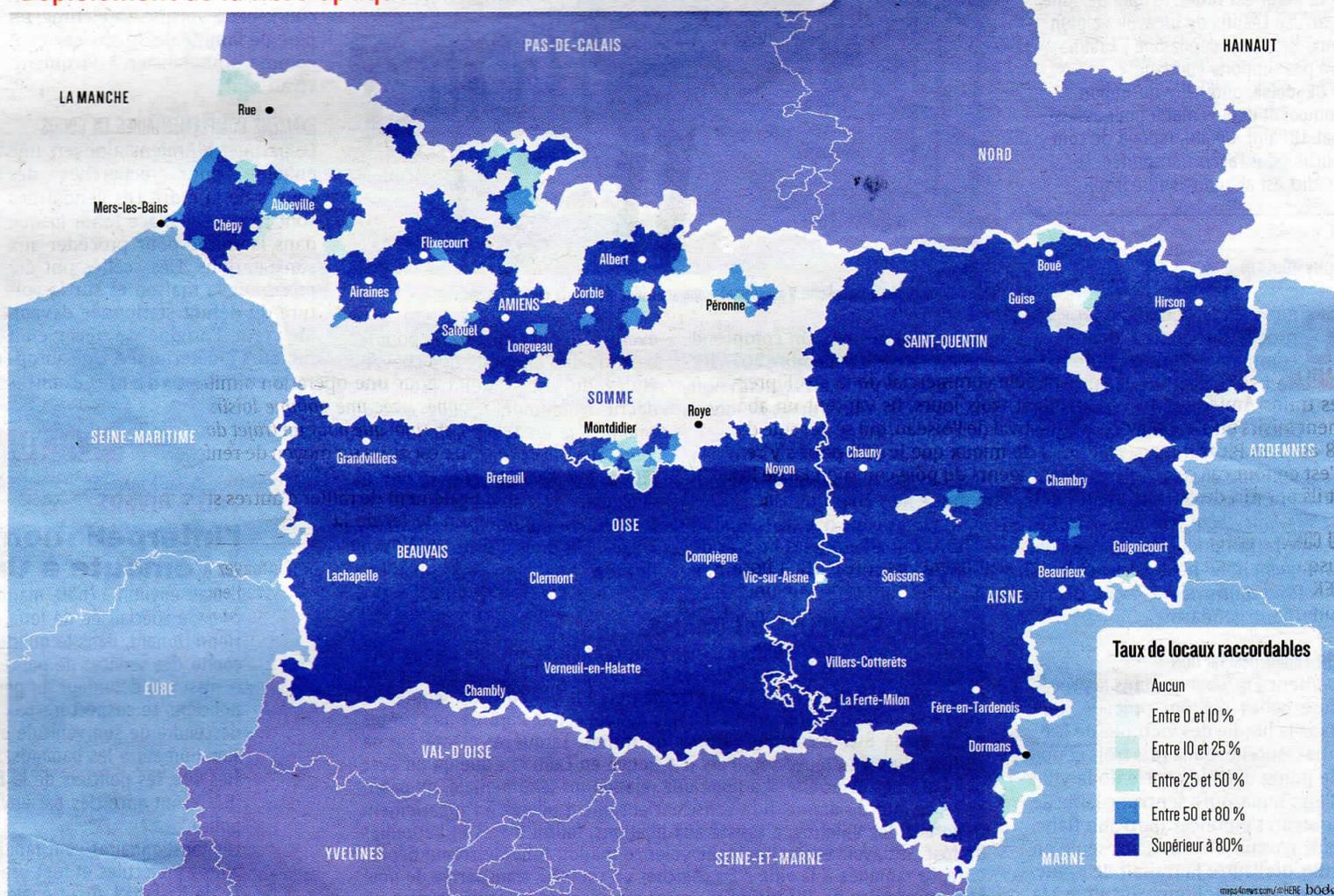
« Certains opérateurs déclarent ce qu'ils veulent mais avoir un réseau à plat ne signifie pas que les logements sont connectés. »

Philippe Varlet, président de Somme numérique

Dans la Somme, cette mission est assurée par le syndicat mixte Somme numérique, qui malgré les apparences, conteste cette place de mauvais élève. « Il y a encore une trentaine de départements qui sont sans solutions, nous ne sommes pas en retard, nous sommes même largement en avance », se défend Philippe Varlet, président de Somme numérique depuis 2015.

Il remet en cause en partie les cartes de l'Arcep, établies selon lui sur la base de données déclarative ne reflétant pas la réalité de terrain. « Certains opérateurs déclarent ce qu'ils veulent mais avoir un réseau à plat ne signifie pas que les logements sont connectés. » Interrogée, l'autorité de régulation conteste cette analyse. « Nos données sont vérifiées et conformes à la

Déploiement de la fibre optique en Picardie au 31 décembre 2021



réalité du terrain », assure Guillaume Garnier, chef de l'unité couverture fixe et déploiement auprès de l'Arcep. « La Somme est

en retard par rapport à l'Aisne et l'Oise, mais également par rapport au reste du pays. Cela est probablement lié au fait que les autres dé-

partements ont engagé leur déploiement plus tôt, à l'image de l'Aisne, l'un des premiers en France à avoir obtenu le statut de « zone

fibrée ». Néanmoins, et c'est le cas dans la Somme, c'est au sein des réseaux d'initiative publique que l'accélération est la plus forte. »

L'Aisne en tête, l'Oise a encore des trous dans la raquette

Le déploiement de la fibre est une avancée pour les territoires, encore faut-il pouvoir se raccorder au réseau. C'est ce que constatent non sans amertume les habitants du Noyonnais, dans l'Oise, où de nombreux propriétaires de pavillons neufs ne peuvent accéder à la fibre en raison d'un nombre insuffisant de prises. Selon certains élus du Noyonnais, le Syndicat mixte Oise très haut débit (SMO-THD), chargé de déployer le réseau, n'aurait pas suffisamment anticipé l'installation de nouveaux habitants. Résultat, le nœud de raccordement optique (NRO) manque de prises pour permettre à tout le monde de se raccorder. « Nous ne pouvons pas connaître les endroits où les maisons futures allaient sortir de terre », s'est défendue cette semaine dans nos colonnes la direction générale aux finances et à la modernisation du conseil départe-

mental de l'Oise. Elle promet une nouvelle phase d'extension du réseau. Une situation qui n'est pas propre à ce département, loin de là. « C'est un peu le problème des réseaux très avancés, on voit vite les trous, analyse Guillaume Garnier, chef de l'unité couverture fixe et déploiement auprès de l'Arcep, l'autorité de régulation des communications électroniques. Il y a de plus en plus de besoins et de plus en plus de zones actives et il faut être en mesure de dimensionner suffisamment. » Avec la Loire, l'Aisne est l'un des deux départements français à avoir obtenu en 2020 le statut de « Zone fibrée ». Inscrit dans la loi, ce dernier vise à qualifier les territoires où le réseau à très haut débit en fibre optique est entièrement déployé et opérationnel, et présente donc des conditions favorables à une migration de masse du réseau cuivre vers la fibre.

OBJECTIF 2024

C'est également ce que rappelle Philippe Varlet, qui souligne également le fait que l'objectif de couverture en fibre du département de la Somme a été ramené à 2024, alors que l'on évoquait la date de 2030 au moment de son arrivée. Le président de Somme numérique rappelle également que les habitants de la Somme ont la possibilité de choisir n'importe quel opérateur, ce qui n'est pas le cas partout. Enfin, les périodes de confinement et le recours de plus en plus massif au télétravail ont probablement mis en exergue ce retard relatif et accentué l'impatience des usagers. ■